



Offre Ref : 464705

commune d'environ 450 habitants

ADJOINT TECHNIQUE

Date de publication : 19/11/2018

Date limite de candidature : 16/02/2019

Date prévue du recrutement : 18/02/2019

Durée de la mission : CDD 3 MOIS (renouvelable 1 fois)

Motif du CDD : Remplacement d'un congé parental

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Salaire indicatif : selon grille indiciaire environ 1300€ nets mensuels

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

MISSIONS

Descriptif des missions du poste : Réaliser l'essentiel des interventions techniques de la commune et les travaux d'entretien et de nettoyage sur voirie, bâtiments communaux, réseau eau, espace verts.
Gérer le matériel et l'outillage

Profil recherché : Candidat très motivé et autonome.

Candidats expérimenté en matière d'entretien général (maçonnerie, plomberie, électricité, espaces verts...)

Permis poids lourds souhaité ou a minima expérience de conduite d'un tracteur agricole pour déneigement

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : SAINT-GERMAIN-EN-MONTAGNE

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

Les horaires sont-ils fixes ? Oui

Heures supplémentaires : en période hivernale

POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique : Maire ou Président

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

Mairie de SAINT GERMAIN EN MONTAGNE
1 rue de l'École
39300 SAINT-GERMAIN-EN-MONTAGNE

Informations complémentaires : mairiestgermainenmontagne@wanadoo.fr

INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés

peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.